

INDICE DE LA DEMOCRATIE

Note d'analyse // 15.02.2022

Structuration du document

1. *Principaux constats pour le Maroc*
2. *Résultats pour le Maroc*
3. *La position du Maroc dans la Région MENA et en Afrique*
4. *Relation entre l'Indice de Perception de la Corruption et l'Indice de la Démocratie*
5. *Définition*
6. *Organisme producteur*
7. *Aspects mesurés*
8. *Fréquence de production*
9. *Méthodologie*
10. *La corruption dans l'indice de la démocratie*
11. *Résultats au niveau mondial*
12. *ANNEXE : Liste des questions par niveau*

1. Principaux constats pour le Maroc :

- Le Maroc a obtenu un score global de 5.04 qui reste équivalent à celui de 2020.
- Le score obtenu par le Maroc est au-dessous de la moyenne mondiale qui est de 5.28.
- Le Maroc se positionne à la 95^{ème} place au niveau mondial, 16^{ème} en Afrique et 3^{ème} dans la région MENA.
- Le Maroc se situe dans la catégorie des régimes hybrides.
- Depuis 2006 le Maroc a amélioré son classement et sa notation, il est passé du 115/167 à 95/167 et sa note est passée de 3.9 à 5.04. Durant cette période, le Maroc est passé du pays à régime autoritaire aux pays à régime hybride. Cette évolution du Maroc est enregistrée au niveau des cinq catégories de l'indice de la démocratie.
- Une forte corrélation positive entre cet indice et celui de la perception de la corruption.

2. Résultats pour le Maroc

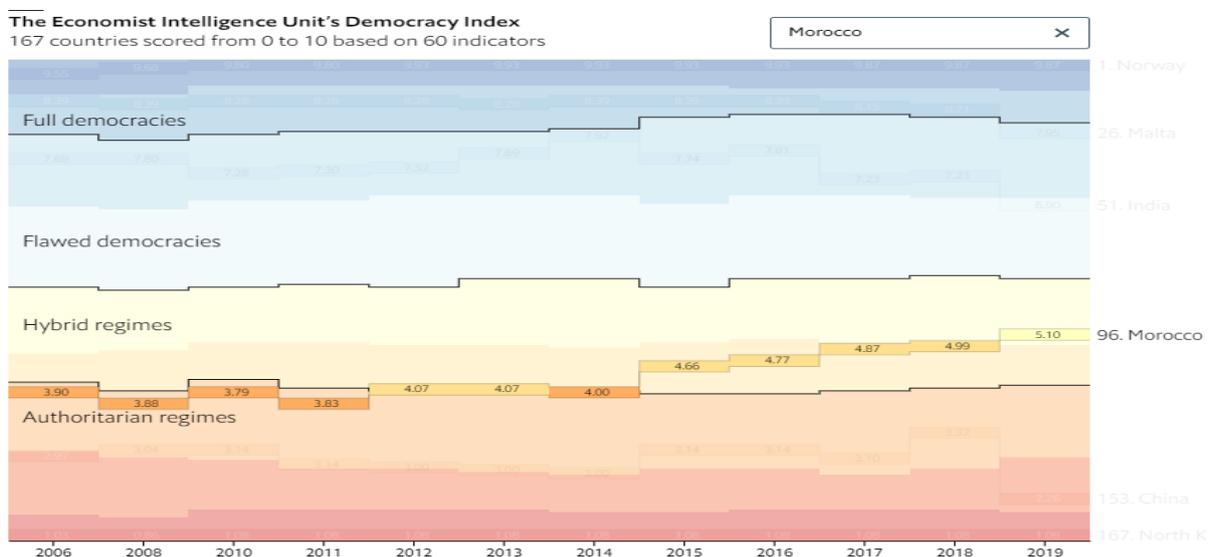
Année	Rank	Score	Processus électoral et pluralisme	Fonctionnement du gouvernement	Participation politique	Culture politique	Libertés civiles	Type du régime
2006	115	3,9	3,5	3,79	2,78	5,63	3,82	Autoritaire
2008	120	3,88	3,5	3,93	2,22	5,63	4,12	Autoritaire
2010	116	3,79	3,5	4,64	1,67	5	4,12	Autoritaire
2011	119	3,83	3,5	4,64	2,22	4,38	4,41	Autoritaire
2012	115	4,07	3,5	4,64	2,78	5	4,41	Hybride
2013	115	4,07	3,5	4,64	2,78	5	4,41	Hybride
2014	116	4	3,5	4,29	2,78	5	4,41	Autoritaire
2015	107	4,66	4,75	4,64	3,89	5,63	4,41	Hybride
2016	105	4,77	4,75	4,64	4,44	5,63	4,41	Hybride
2017	101	4,87	5,25	4,64	4,44	5,63	4,41	Hybride
2018	100	4,99	5,25	4,64	5	5,63	4,41	Hybride
2019	96	5,1	5,25	4,64	5,56	5,63	4,41	Hybride
2020	96	5,04	5,25	4,64	5,56	5,63	4,12	Hybride
2021	95	5,04	5,25	4,64	5,56	5,63	4,12	Hybride

Le Maroc a obtenu la même note que l'année précédente et a gagné une seule place en termes de classement en passant à la 95^e place.

Selon le tableau des résultats, le Maroc a obtenu un score au-dessous de la moyenne mondiale qui est de 5.28.

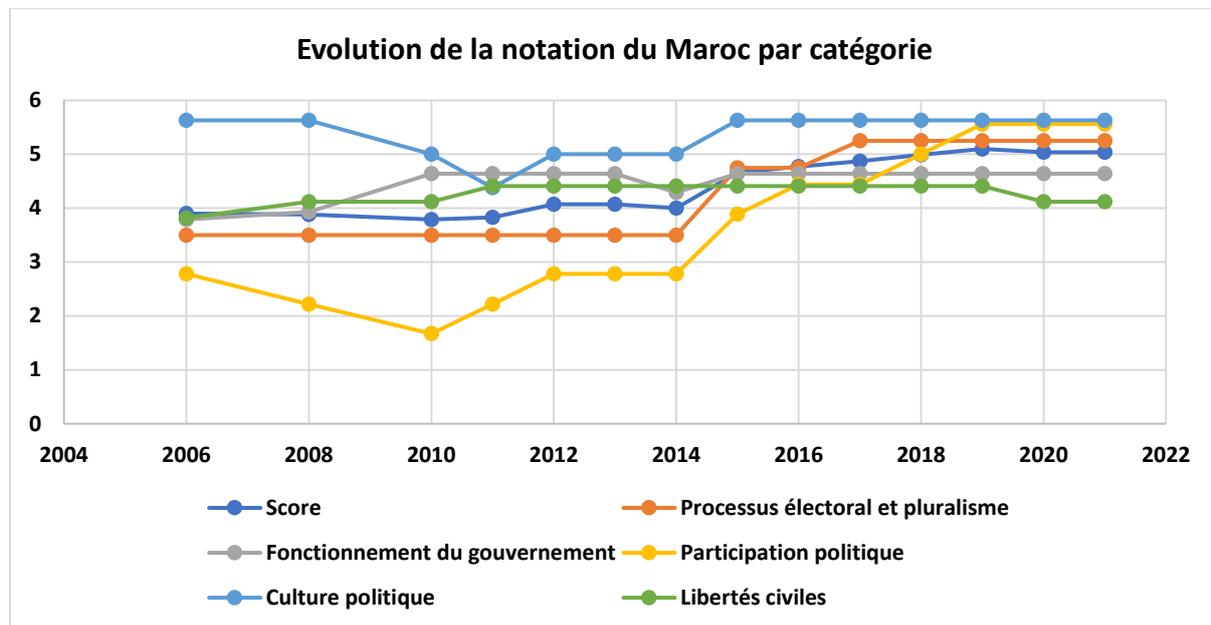
Si le Maroc a fait d'énormes progrès au fil des ans, passant d'une note de 3,9 sur 10 en 2006 à 5,04 aujourd'hui, le pays n'a pas réussi à retrouver son niveau historique de 2019 où le pays atteignait 5,1, insuffisant pour sortir de la catégorie de « régime hybride » mais qui rapprochait le Maroc des « démocraties déficientes », consacrées dès la note de 6.

Dans le détail, la note du Maroc reste identique dans tous les thèmes évalués, avec la meilleure performance dans le champ de la culture politique, atteignant 5,63, et la pire en ce qui concerne les libertés civiles, où le pays se retrouve avec une note de 4,12 sur 10.



Le royaume est considéré comme étant un « régime hybride », qui d'après la définition de The Economist, est un pays où de « sérieuses faiblesses sont plus fréquentes que dans les « démocraties imparfaites, à savoir dans le domaine politique, le fonctionnement du gouvernement et dans la participation politique ».

De plus, « les élections présentent des irrégularités substantielles qui les empêchent souvent d'être à la fois libres et justes », couplé au fait que « la pression du gouvernement sur les partis d'opposition et les candidats peut être courante ». Aussi, « la corruption a tendance à être généralisée et l'état de droit est faible », tout comme « la société civile faible » elle aussi, indique The Economist, soulignant qu'en règle générale, « il y a harcèlement et pression sur les journalistes, et la justice n'est pas indépendante ».



Source : The Economist Intelligence Unit

Depuis 2006 le Maroc a amélioré son classement et sa notation, il est passé du 115/167 à 95/167 et sa note est passée de 3,9 à 5,04. En termes de catégorie, le Maroc est passé de pays à régime autoritaire aux pays à régime hybride. Cette évolution du Maroc est enregistrée au niveau des cinq catégories de l'indice de la démocratie.

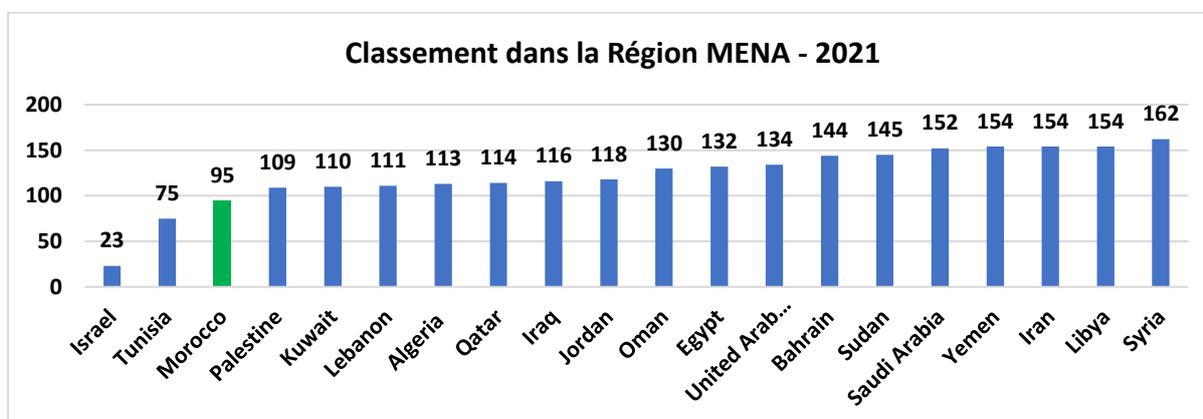
Malgré cette amélioration, durant la période 2006-2021 le classement, la note et le type du régime ont changé plusieurs fois dans le sens positif et négatif.

- **Entre 2011 et 2012**, l'année du « printemps arabe », le Maroc a amélioré son classement et sa note et son régime est passé de la catégorie des régimes autoritaires au catégorie des régimes hybrides et cela grâce à l'amélioration de la note de la « participation politique ».
- **Entre 2013 et 2014**, la note du Maroc et son classement se sont dégradés à cause de la régression de la note de la catégorie « Fonctionnement du gouvernement », ce qui a causé le retour à la catégorie des « régimes autoritaires ».
- **Entre 2014 et 2017**, (années des élections 2015 et 2016), le classement du Maroc s'est bien amélioré et il est passé de la catégorie des « régimes autoritaires » aux « régimes hybrides ». Selon le rapport de l'indice de la démocratie de 2016, « le classement du Maroc s'est

amélioré de deux places à la 105e place (bien qu'il reste un « régime hybride ») grâce aux élections législatives d'octobre 2016, qui ont amélioré la représentation des femmes à la législature. Les candidates ont obtenu 81 des 395 sièges de la chambre basse (Chambre des représentants), donnant aux femmes plus de 20% des sièges ».

- **Entre 2017 et 2019**, la notation et le classement du Maroc continuent la progression grâce à l'amélioration remarquable de la note de la « participation politique », malgré des remarques sur la relation avec les journalistes. Selon le rapport de 2017, « les journalistes et les médias dans des pays comme l'Algérie, le Bahreïn, l'Iran, le Maroc et les Émirats arabes unis font l'objet d'harcèlement, de menaces et d'attaques, en particulier en ce qui concerne la couverture critique des responsables gouvernementaux ». Selon le rapport de 2018 « Au Maroc, le taux de participation aux dernières élections législatives de 2016 était également inférieur à 50%. Cependant, les élites politiques et hommes d'affaires continuent d'être confrontées à une vague de mécontentement à l'échelle nationale face à la hausse du coût de la vie, exacerbée par une campagne réussie sur les réseaux sociaux appelant les Marocains à boycotter plusieurs produits de consommation. Le roi a tenté de répondre aux doléances populaires en accordant une grâce royale en août 2018 à plus de 180 personnes arrêtées lors de manifestations du Rif dans la région du nord du Maroc en 2017. Il a également critiqué le modèle de développement actuelle du pays. Cependant, il est peu probable que les causes sous-jacentes des troubles soient pleinement traitées à court terme ».
- **Entre 2020 et 2021**, le Maroc a stagné en termes de score et a gagné une position (95e) pour enregistrer le meilleur classement depuis l'adoption de l'indice en 2006

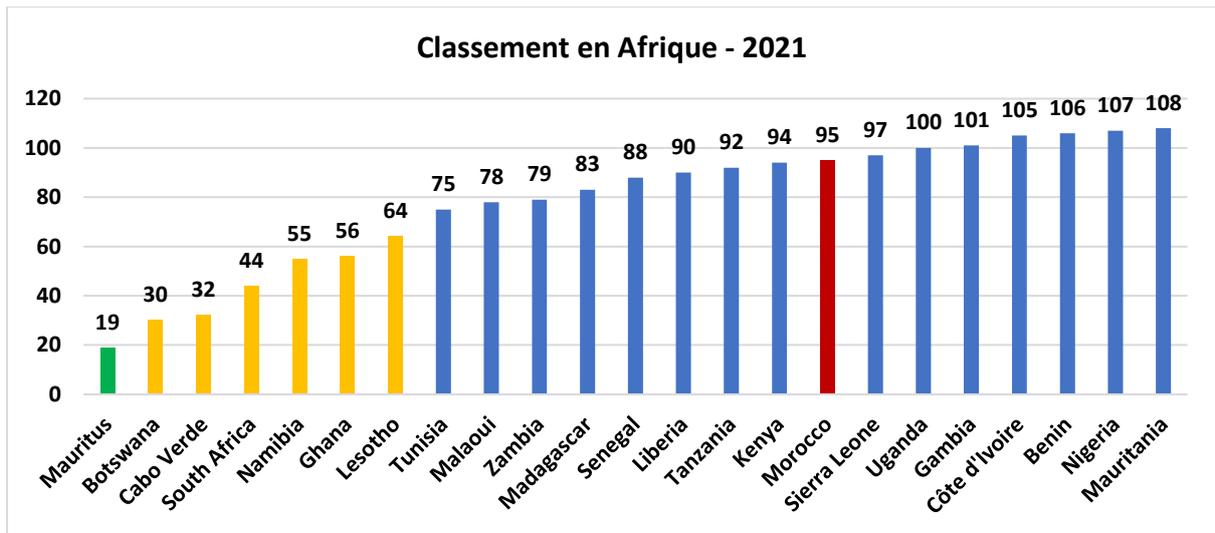
7. La position du Maroc dans la Région MENA et en Afrique



Source : The Economist Intelligence Unit, 2021

En obtenant le même score que l'année précédente (5,0), le Maroc est classé en 95e Sur le plan régional, le Maroc reste le 3e pays le mieux classé dans la région MENA, après Israël qui a progressé de 4 positions (23e) et la Tunisie (75e). Cette dernière a enregistré une baisse de 0,60 point de son score total, et perdant 21 places dans le classement. Ceci étant, le pays a glissé de la catégorie « démocraties imparfaites » vers les « Régimes hybrides ».

A noter que la région MENA compte deux régimes hybrides (Tunisie et Maroc) et 17 régimes autoritaire. Par ces résultats décevants, la région reste la moins classés parmi les régions du monde avec un score régional de 3,41 (contre 3,44 en 2020).

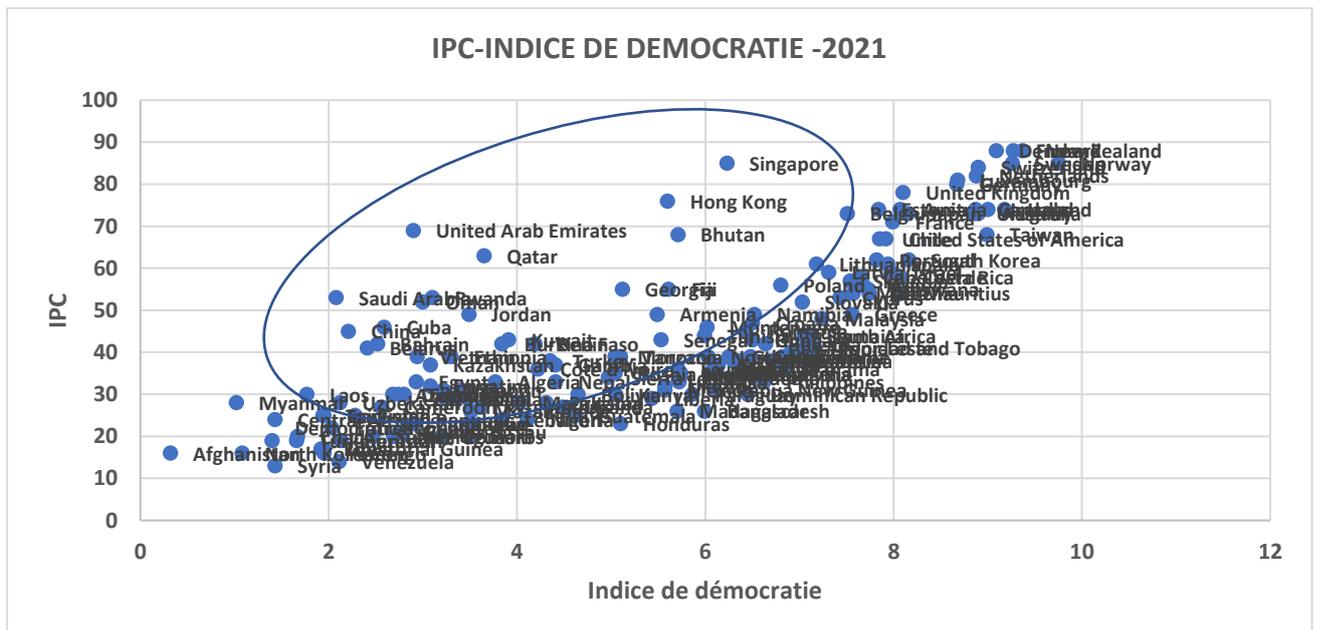


Source : The Economist Intelligence Unit, 2021

Le continent africain abrite une seule « Pleine démocratie » et 6 pays dans la catégorie « démocratie imparfaites ». Le Maroc occupe la 16e position derrière l'île Maurice et d'autres pays classés dans les catégories « démocraties imparfaites » et « régimes hybrides ». Ce classement insatisfaisant pour un pays qui se veut leader continental et pays émergent au niveau mondial nécessite une profonde réflexion, et des mesures substantielles notamment au niveau des cinq sphères susmentionnées.

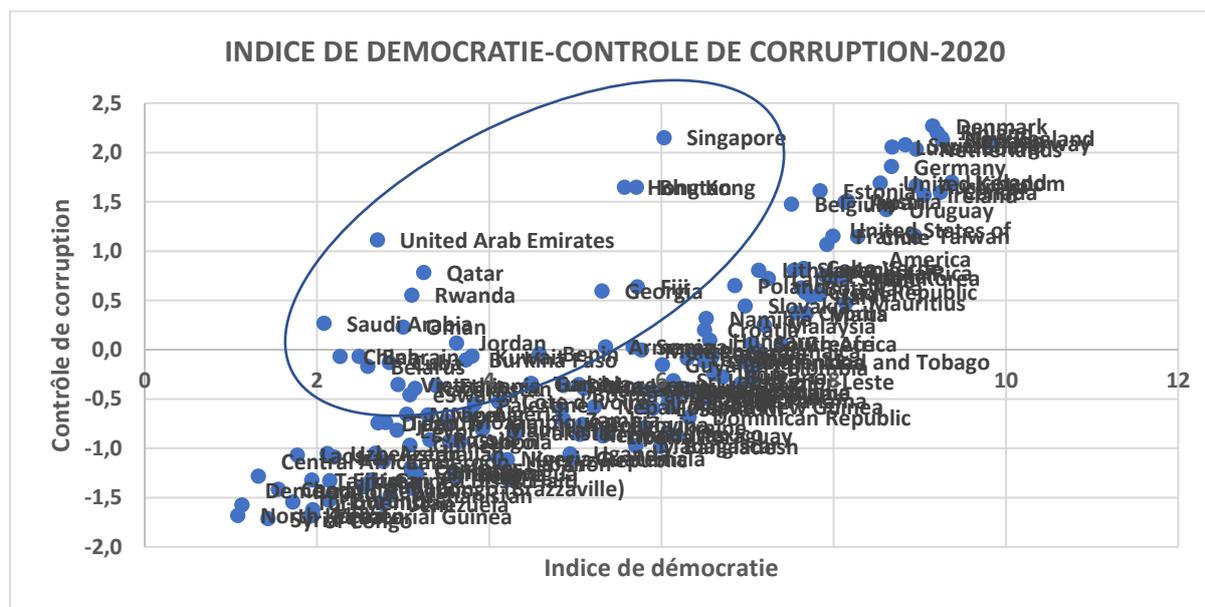
3. Relation entre l'Indice de Perception de la Corruption et l'Indice de la Démocratie :

En comparant les Score de l'Indice de Perception de la Corruption et l'Indice de la Démocratie pour 167 pays au titre de l'année 2021, on remarque une forte relation entre les deux indices avec une corrélation positive de 77% (contre 75% en 2020). Il est à noter que pour certains pays, on remarque qu'ils ont un score élevé en matière du CPI alors qu'ils enregistrent un score moyen ou faible dans l'indice de la démocratie exemple : *Singapore, Hong Kong, Emirates arabes Unies, Qatar et le Bhutan*.



Ce résultat se confirme en étudiant la relation entre l'indice de la démocratie et l'indice de Contrôle de Corruption (CC) élaboré par la banque mondiale. En comparant les scores de l'Indice de Contrôle de la Corruption et l'Indice de la Démocratie pour 167 pays au titre de l'année 2021, on remarque une forte relation entre les deux indices avec une corrélation positive de 77%.

On trouve aussi comme pour le cas de l'IPC, les mêmes pays qui brisent cette forte relation entre la démocratie et le contrôle de la corruption à savoir : les pays du Golf le Singapore la Hong Kong.



4. Résultats au niveau mondial

La 14ème édition de cet indice couvrant l'année 2021 examine la démocratie dans 167 pays (165 États indépendants et 2 territoires). Elle s'est focalisée pour la deuxième année successive sur l'impact de la pandémie de coronavirus (Covid-19) sur la démocratie et la liberté dans le monde en examinant comment la pandémie a entraîné un repli massif des libertés civiles et a alimenté une tendance croissante d'intolérance et de censure des opinions dissidentes.

Selon ce rapport, les 167 pays concernés sont ventilés en 2021 comme suit :

Catégorie	Nombre de pays	% de la population mondiale
Pleines démocraties	21	6,4
Démocraties imparfaites	53	39,3
Régimes hybrides	34	17,2
Régimes autoritaires	59	37,1

Source : The Economist Intelligence Unit, 2021

Ceci étant, seulement 45,7% de la population mondiale vit dans des environnements démocratiques (contre 49,4% en 2020) et seulement 6,4 % dans des démocraties parfaites (contre 8,4 % en 2020).

S'agissant des pays, seulement 74 parmi les 167 pays étudiés, soit 44,3% du total, sont considérés comme des démocraties. Le nombre de « pleines démocraties » a chuté à 21 en 2020 (contre 23 en 2020) alors que le nombre de « démocraties imparfaites » est passé à 53 (contre 52 en 2020). Sur les 93 pays restants, 34 sont considérés comme des « régimes hybrides » (contre 35 en 2020) et 59 sont classés comme des « régimes autoritaires » contre 57 en l'année précédente.

5. Définition :

L'indice de la démocratie donne un aperçu sur l'état de la démocratie dans le monde dans 167 pays. Cela couvre la quasi-totalité de la population mondiale et la grande majorité des États du monde (les micro-États sont exclus). **L'indice de la démocratie est basé sur cinq catégories** : le processus électoral et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique et les libertés civiles. Sur la base de ses scores sur une gamme d'indicateurs au sein de ces catégories, chaque pays est alors lui-même classé comme l'un des quatre types de régime : « démocratie complète », « démocratie imparfaite », « régime hybride » ou « régime autoritaire ».

6. Organisme producteur :

L'Economist Intelligence Unit (l'EIU), la division de recherche et d'analyse de « The Economist Group » l'éditeur du journal The Economist.

7. Aspects mesurés :

L'indice de démocratie est basé sur cinq catégories : processus électoral et pluralisme, libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, participation politique, et la culture politique. Les cinq catégories sont interdépendantes et forment un tout conceptuel cohérent. La condition de la tenue d'élections libres et équitables et de la satisfaction des aspects connexes de la liberté politique est clairement la condition sine qua non de toutes les définitions.

8. Fréquence de production :

Première édition en 2006 une seconde en 2008 puis une fréquence annuelle depuis 2010.

9. Méthodologie :

L'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, est établi sur une échelle de 0 à 10, sur la base des notes de 60 indicateurs (**voir annexe**), regroupés en cinq catégories : processus électoral et pluralisme, libertés civiles, Fonctionnement du gouvernement, participation politique, et la culture politique. Chaque catégorie a une note sur une échelle de 0 à 10, et l'indice global est la moyenne simple des cinq indices de catégorie.

Les indices de catégorie sont basés sur la somme des scores des indicateurs dans la catégorie, convertis sur une échelle de 0 à 10. Les valeurs de l'indice sont utilisées pour placer les pays dans l'un des quatre types de régime :

1. Démocraties complètes : scores supérieurs à 8
2. Démocraties imparfaites : scores supérieurs à 6 et inférieurs ou égaux à 8
3. Régimes hybrides : scores supérieurs à 4 et inférieurs ou égaux à 6
4. Régimes autoritaires : scores inférieurs ou égaux à 4

- **Démocraties complètes** : pays dans lesquels non seulement les libertés politiques fondamentales et les libertés civiles sont respectées, mais qui ont également tendance à être soutenus par une culture politique propice à l'épanouissement de la démocratie. Le fonctionnement du gouvernement est satisfaisant. Les médias sont indépendants et diversifiés. Il existe un système efficace de freins et contrepoids. Le pouvoir judiciaire est indépendant et les décisions judiciaires sont exécutées. Il n'y a que des problèmes limités dans le fonctionnement des démocraties.
- **Démocraties imparfaites** : ces pays organisent également des élections libres et équitables et, même en cas de problèmes (tels que des atteintes à la liberté des médias), les libertés civiles fondamentales sont respectées. Cependant, d'autres aspects de la démocratie présentent des faiblesses importantes, notamment des problèmes de gouvernance, une culture politique sous-développée et de faibles niveaux de participation politique.
- **Régimes hybrides** : les élections comportent des irrégularités importantes qui les empêchent souvent d'être à la fois libres et équitables. La pression du gouvernement sur les partis d'opposition et les candidats peut être courante. De graves faiblesses sont plus fréquentes que dans les démocraties défectueuses - dans la culture politique, le fonctionnement du gouvernement et la participation politique. ***La corruption a tendance à être généralisée et l'état de droit est faible.*** La société civile est faible. En règle générale, il y a harcèlement et pression sur les journalistes, et le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant.
- **Régimes autoritaires** : dans ces États, le pluralisme politique des États est absent ou fortement circonscrit. De nombreux pays de cette catégorie sont de véritables dictatures. Certaines institutions formelles de la démocratie peuvent exister, mais elles ont peu de substance. Les élections, si elles ont lieu, ne sont ni libres ni équitables. Il y a mépris pour les abus et les violations des libertés civiles. Les médias appartiennent généralement à l'État ou sont contrôlés par des groupes liés au régime au pouvoir. Il y a répression de la critique du gouvernement et censure généralisée. Il n'y a pas de justice indépendante.

10. La corruption dans l'indice de la démocratie :

La corruption est évaluée dans la deuxième catégorie « fonctionnement du gouvernement » à travers une question sur la perception de l'importance de la corruption dans le pays. Il est noté : 1 si la corruption n'est pas un problème majeur, 0.5 si la corruption est un problème important et 0 si une corruption généralisée existe.

10.ANNEXE : Liste des questions par domaine

Domaines	Questions
Les processus électoraux et le pluralisme	Les élections pour le corps législatif et le gouvernement sont-elles libres ?
	Les élections pour le corps législatif et le gouvernement sont-elles équitables ?
	Les élections municipales sont-elles à la fois libres et équitables ?
	Le suffrage universel existe-t-il pour tous les adultes ?
	Les citoyens peuvent-ils voter sans menaces importantes pour leur sécurité, émanant de l'État ou d'organisations non-étatiques ?
	Les lois prévoient-elles des possibilités de campagne électorales égales ?
	Le processus de financement des partis politiques est-il transparent et accepté ?
	Après les élections, les mécanismes constitutionnels pour le transfert du pouvoir du parti sortant au parti entrant sont clairs, établis et acceptés ?
	Les citoyens sont-ils libres de former des partis politiques indépendants du gouvernement ?
	Les partis d'opposition ont-ils une perspective réaliste d'accéder au gouvernement ?
	L'accès potentiel aux fonctions publiques est-il ouvert à tous les citoyens ?
Le fonctionnement du gouvernement	Les citoyens sont-ils autorisés à former des organisations politiques et civiques, libres de toute ingérence et surveillance de l'État ?
	Les représentants librement élus déterminent-ils la politique du gouvernement ?
	Le corps législatif est-il le corps politique le plus important, avec une suprématie établie sur les autres branches du gouvernement ?
	Existe-t-il un système efficace de poids et contrepoids pour l'exercice de l'autorité gouvernementale ?
	Le gouvernement est-il libre de toute influence indue de l'armée ou des services de sécurité ?
	Les puissances et organisations étrangères ne déterminent pas les fonctions ou les politiques importantes du gouvernement.
	Est-ce que des groupes économiques, religieux ou autres groupes nationaux puissants exercent une influence politique significative, en parallèle des institutions démocratiques ?
	Des mécanismes et des institutions sont-ils en place et suffisants pour assurer la responsabilité du gouvernement à l'égard de l'électorat entre les élections ?
	L'autorité du gouvernement s'étend-t-elle sur l'ensemble du territoire du pays ?
	Le fonctionnement du gouvernement est-il ouvert et transparent, avec un accès public suffisant à l'information ?
	À quel point la corruption est-elle omniprésente ?
	La fonction publique est-elle capable et disposée à mettre en œuvre la politique du gouvernement ?
	Perceptions populaires de la mesure dans laquelle les citoyens ont le libre choix et le contrôle de leur vie.
Confiance du peuple dans le gouvernement.	
Confiance du peuple dans les partis politiques.	
La participation politique	Les minorités ethniques, religieuses ou autre jouissent-elles d'un degré d'autonomie et d'une liberté d'expression au sein du processus politique ?
	Les femmes au Parlement : pourcentage de femmes membres du Parlement.
	Étendue de la participation politique : adhésions à des partis politiques ou des organisations non gouvernementales politiques.
	Intérêt des citoyens pour la politique.
	Propension de la population à participer à des manifestations licites.
	Alphabétisation des adultes.
	Mesure dans laquelle la population adulte s'intéresse à la politique et suit la politique.
Les autorités font un effort sérieux pour promouvoir la participation politique.	

La culture politique démocratique	Existe-t-il un degré suffisant de consensus social et de cohésion pour fonder une société démocratique, stable et opérationnelle ?
	Perceptions du leadership : proportion de la population qui souhaite un leader fort qui contourne le parlement et les élections.
	Perceptions du gouvernement militaire : proportion de la population qui préférerait un régime militaire.
	Perceptions d'un régime d'experts ou d'un gouvernement technocratique : proportion de la population qui préférerait être gouverné par des experts ou des technocrates.
	Perception de la démocratie et de l'ordre public : proportion de la population qui pense que les démocraties ne sont pas douées pour maintenir l'ordre public.
	Perception de la démocratie et du système économique : proportion de la population qui pense que la démocratie profite à la performance économique.
	Degré de soutien populaire à la démocratie.
Les libertés civiles	Il existe une forte tradition de séparation de l'Église et de l'État.
	Existe-t-il des médias en ligne et gratuit ?
	Existe-t-il des médias imprimés gratuits ?
	Existe-t-il une liberté d'expression et de protestation (sauf les restrictions généralement acceptées, telles que l'interdiction d'inciter à la haine, etc.)
	Existe-t-il une discussion ouverte et libre sur les problèmes publics, avec une diversité d'opinions ?
	Existe-t-il des restrictions politiques à l'accès à Internet ?
	Les citoyens sont-ils libres de constituer des organisations professionnelles et des syndicats ?
	Les institutions offrent-elles aux citoyens la possibilité de communiquer au gouvernement leurs doléances ?
	L'utilisation de la torture par l'État.
	Mesure dans laquelle le pouvoir judiciaire est indépendant de l'influence du gouvernement. Les tribunaux émettent-ils fréquemment des jugements importants contre le gouvernement ou contre un haut responsable du gouvernement ?
	Degré de tolérance religieuse et liberté d'expression religieuse. Toutes les religions sont-elles autorisées à opérer librement ou certaines sont-elles restreintes ? Est-ce que la pratique des cultes est autorisée à la fois en public et en privé ? Certains groupes religieux se sentent-ils intimidés par d'autres, même si la loi exige l'égalité et la protection ?
	Degré de traitement égal des citoyens devant la loi. Déterminez si des groupes ou individus favorisés sont épargnés par les poursuites judiciaires prévues par la loi.
	Les citoyens sont-ils en sécurité ?
	Mesure dans laquelle les droits de propriété privée sont protégés et où les entreprises privées sont indépendantes de l'influence du gouvernement
	Mesure dans laquelle les citoyens jouissent de libertés individuelles. On considère l'égalité des sexes, le droit de voyager, le choix du travail et des études.
	Perceptions populaires sur la protection des droits de l'homme ; proportion de la population qui pense que les droits fondamentaux de l'homme sont bien protégés.
Il n'y a pas de discrimination significative fondée sur la race, la couleur ou les convictions religieuses.	
Mesure dans laquelle le gouvernement invoque de nouveaux risques et menaces comme prétexte pour freiner les libertés de la société civile.	